



UMIH

UNION DES MÉTIERS ET
DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 2 décembre 2021

5^e vague et restrictions sanitaires : Annulation généralisée dans l'hôtellerie-restauration



Depuis la dernière conférence de presse du ministre de la Santé Olivier Veran mercredi 24 novembre et les propos d'Elisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion (*à propos des pots en entreprise pour les fêtes : « La consigne est d'éviter d'en faire »*), les conséquences économiques sur le secteur sont directes et catastrophiques.

Alors même qu'aucune mesure de fermeture ou de couvre-feu ont été prises et que les professionnels de l'hôtellerie-restauration appliquent un protocole sanitaire renforcée pour assurer la sécurité des salariés et des clients, les annulations pour les semaines à venir sont constatées par 65% des professionnels ayant répondu à une enquête menée par l'UMIH depuis le 30 novembre 2021.

La profession, qui n'a pu travailler qu'au maximum 6 mois en 2021, subit un nouveau coup d'arrêt qui plonge la profession d'un le plus grand désarroi.

Les 3 000 entreprises qui ont répondu en 3 jours (73% de restaurant-brasserie et hotel-restaurant) déclarent à 75% une baisse de chiffre d'affaires entre 2019 et 2021 et pour 30 % d'entre eux la baisse atteint 50 %.

La situation est encore plus dramatique pour les traiteurs organisateurs de réceptions pour qui la période de fin d'année représente entre 20 et 40% du chiffre d'affaires annuel et qui aujourd'hui sont marquées par les plus forts taux d'annulation de contrats sur les prochaines semaines.

« On a bien entendu que c'était la fin du « quoi qu'il en coûte » mais notre secteur a manifestement encore besoin de cousu-main alors que s'ouvre une nouvelle période de grande incertitude avec cette 5^{ème} vague épidémique. Le dispositif « coûts fixes » encore très peu utilisé selon notre enquête – à peine 20% - ou le fonds de solidarité doit pouvoir être réactivé à la demande pour les entreprises qui en auront besoin pour cette fin d'année. Nous disons aussi aux Français de continuer à aller dans nos restaurants, dans nos discothèques et bowling, de conserver leurs réservations d'hôtel ou faire appel à une prestation traiteur ou d'évènementielle dans la perspective des fêtes de fin d'année. Nous sommes une profession responsable. Nous disposons d'un protocole sanitaire strict et de toute l'expérience qui va avec ! »

Roland Héguy, président confédéral UMIH